

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29776**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers, Université de Guyane, Université de Perpignan Via Domitia, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Université de Toulon, Université Clermont Auvergne, Aix-Marseille Université, Université de Lorraine, Université de Picardie Jules Verne - Amiens	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme., Administrateur général du Cnam

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Rassemblement et classement des documents comptables
  - Tenue courante des comptes en comptabilité générale et en comptabilité de gestion
  - Règlements et suivi des opérations financières de l'entreprise
  - Suivi des encaissements clients et gestion des relances
  - Préparation des opérations d'inventaire et des documents de synthèse
  - Etablissement des fiches de paie ou transmission des éléments de paie à un cabinet spécialisé
  - Etablissement des déclarations fiscales, sociales et administratives
  - Mise en place d'instruments de gestion à la demande de la direction d'entreprise
    - Organiser et utiliser un système d'information comptable
  - Traiter les activités courantes comptables et financières
  - Préparer les documents à établir pour les opérations comptables et financières de fin d'exercice, en lien avec l'Expert-comptable
  - Etablir les déclarations fiscales mensuelles et annuelles.
  - Etablir des payes, des contrats de travail et contrôler des éléments d'activité du personnel
- Intervenir dans le domaine du recouvrement de créances
- Etablir les différents états financiers caractérisant l'activité et son évolution
  - Produire un système de calcul de coût adapté à la structure
  - Participer à l'établissement des budgets
  - Identifier les écarts entre les prévisions et les réalisations puis analyser ces écarts
    - Gérer les relations avec les administrations, les partenaires et les collaborateurs
  - Elaborer des outils de gestion pertinents et adaptés aux PME industrielles et de services incluant des indicateurs de mesure des coûts et des indicateurs de pilotage des performances économiques et financières notamment pour la mise en œuvre des décisions de nature stratégique
    - Analyser et utiliser les états financiers pour l'aide à la décision managériale
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
  - Développer une argumentation avec esprit critique.
  - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
  - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
  - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
  - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
  - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
  - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
  - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
  - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

· Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- M69 : Activités comptables
- Responsable comptable
- Comptable unique
- Gestionnaire polyvalent dans les PME
- Responsable des applications de gestion
- Adjoint ou assistant du directeur financier et/ou administratif de PME-PMI

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1203 : Comptabilité

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29776 - Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</li> </ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29776 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li> <li>· Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li> <li>· Développer une argumentation avec esprit critique.</li> </ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29776 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>· Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29776 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>· Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li> <li>· Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29776 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li> <li>· Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>· Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>· Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 29776 - Mise en œuvre des obligations comptables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et utiliser un système d'information comptable</li> <li>• Traiter les activités courantes comptables et financières</li> <li>• Préparer les documents à établir pour les opérations comptables et financières de fin d'exercice, en lien avec l'Expert-comptable</li> <li>• Etablir les déclarations fiscales mensuelles et annuelles.</li> <li>• Etablir des payes, des contrats de travail et contrôler des éléments d'activité du personnel</li> </ul> <p>Intervenir dans le domaine du recouvrement de créances</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 29776 - Mise en œuvre et suivi du contrôle de gestion d'une organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir les différents états financiers caractérisant l'activité et son évolution</li> <li>• Produire un système de calcul de coût adapté à la structure</li> <li>• Participer à l'établissement des budgets</li> <li>• Identifier les écarts entre les prévisions et les réalisations puis analyser ces écarts</li> </ul>
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 29776 - Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les relations avec les administrations, les partenaires et les collaborateurs</li> <li>• Elaborer des outils de gestion pertinents et adaptés aux PME industrielles et de services incluant des indicateurs de mesure des coûts et des indicateurs de pilotage des performances économiques et financières notamment pour la mise en œuvre des décisions de nature stratégique</li> </ul>
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 29776 - Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser et utiliser les états financiers pour l'aide à la décision managériale</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>

Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
  - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018  
Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016  
Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017  
Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017  
Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018  
Université de Perpignan Via domitia, arrêté du : 16/11/2017  
Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018  
Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018  
Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015  
Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

#### Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Conservatoire national des arts et métiers](#)

[Université de Guyane](#)

[Université de Perpignan Via Domitia](#)

[Université Jean Monnet - Saint Etienne](#)

[Université de Toulon](#)

[Université de Clermont Auvergne](#)

[Aix-Marseille Université](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université de Picardie Jules Verne - Amiens](#)

**Lieu(x) de certification :**

[Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.](#)

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

[Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.](#)

**Historique de la certification :**